

GASTON VOGEL
CABINET D'AVOCATS

Gaston VOGEL
Docteur en droit
Avocat à la Cour

Emmanuelle RUDLOFF
Frédéric MIOLI
Virginie MERTZ
David GIABBANI
Avocats à la Cour

Monsieur le Procureur d'Etat
Parquet du Tribunal
d'Arrondissement de et à
LUXEMBOURG

74, Grand-rue
L-2010 BP 5
Luxembourg
Tél: 45.30.30
Fax: 25.00.86
email: vogel@pt.lu
N° TVA : 1937 10 09 011

5 novembre 2012

en collaboration avec
Rechtsanwaltssozietät
SCHABIO & OEHLENSCHLÄGER
Wittlich Téléfax : 46.06.87

Luxembourg, le

conc. : Affaires SCHEER Marc et WILMES Jos / MP (Bommeleeër)
vos réf. : Not. 1648/84/CD, Not. 1305/85/CD – Not. 451/86/CD
mes réf : 07/11/0359 – 07/11/0360
(à rappeler dans toute correspondance)

"Il s'entend qu'au cours d'une enquête judiciaire, surtout si celle-ci s'avère être longue et complexe, il est sinon normal tout au moins compréhensible que l'une ou l'autre erreur d'appréciation ou d'organisation se révélant défailante se produit. Toutefois, ce qui s'est passé en l'occurrence du point de vue d'empiètement de compétences, d'inobservation des règles fondamentales en matière de procédure pénale, de fautes gravissimes est plutôt sidérant."
(Procureur d'Etat – réquisitoire – page 77).

Monsieur le Procureur d'Etat,

La piste prince Jean a été clôturée avec une rapidité qui me laisse perplexe.

Sur la liste des témoins communiquée en cause, vous avez omis, probablement sans intention, tous ceux qui auraient pu charger le prince.

L'alibi établi par GISCARD, suivi du fax de VESTUR est plein d'équivocités :

- a. GISCARD certifie une invitation et non pas une présence pour les 9 et 10 novembre. Il n'est nulle part question du 8 novembre.
- b. Le prince prétend qu'il serait parti le 8 de Paris, pour souper le même soir avec GISCARD et passer la nuit dans son "Etoile".
GISCARD n'en souffle mot.

- c. Le prince dit au juge WOLTZ qu'il est reparti le soir du 9 novembre pour Paris.
- d. La VESTUR n'était pas contente qu'ils n'aient pas dîné ensemble.

De deux choses l'une :

- ou bien le Prince est rentré le 9 novembre et VESTUR avait tous les loisirs pour lui faire des reproches quant au repas manqué,
- ou bien le Prince n'est pas rentré à Paris et alors le fax expédié par VESTUR, deux jours après le 11 prend son sens.

La lettre du 11 novembre est une copie. Nous exigeons l'original. Il y a anguille sous roche.

Trois questions n'ont pas été examinées :

1. A-t-il rejoint les GISCARD le 8 ou le 9 novembre ? Et d'où était-il parti, de Paris ou de Luxembourg ?
2. La chasse chez les GISCARD commençait à quelle heure ? À ce jour, on ne le sait pas. On n'a d'ailleurs pas creusé comme on l'a fait pour les vulgaires goujats : B [REDACTED], SCHOMMER.
3. La distance du LUXEMBOURG au CHER est de 525 km et non pas de 800 km comme l'écrivent avec une légèreté blâmable les agents.
4. Le portrait que les enquêteurs ont cru devoir ajouter à leurs appréciations toutes subjectives et partisans en dit long sur la loyauté avec laquelle l'enquête a été menée.

→ En effet, le portrait publié en bas de page de la page 27 – rapport AE-511-06 du 10 janvier 2006 et servant à démolir le témoin SCHOMMER n'est pas celui du prince Jean mais du prince Guillaume :

"Viir wée saudomm haalen dée défense ?"

Il m'importe de connaître l'origine de ce lapsus freudien !

5. SCHOMMER évoque dans sa déposition :

„Wir erblickten ein Geländefahrzeug der Marke Suzuki, neues Modell, von leuchtend blauer Farbe.“

Il est intéressant de constater qu'à l'occasion de l'attentat à Heisdorf, l'enquêteur JOSSA remarqua dans la Cour des "Hoheiten" ***„ein grün-blauer Jeep der Marke Suzuki.“***

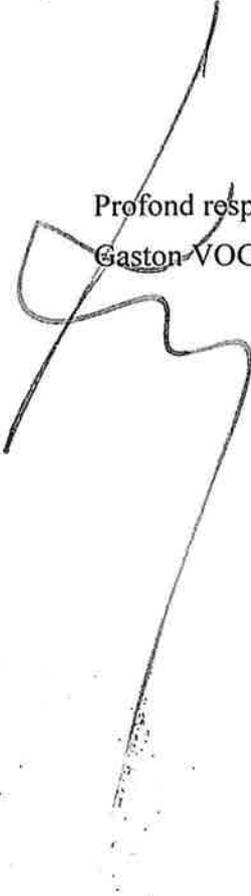
Personne n'a creusé cette question.

Il y a lieu de faire redémarrer les enquêtes. La voie de garage vaudrait alors un début de signification.

Copie de la présente est adressée, pour information, à Monsieur le Procureur Général d'Etat ainsi qu'à Maître Lydie LORANG.

Profond respect.

Gaston VOGEL



GV/MEA